

## En 2020, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale est en recul

Dans le contexte de la crise du Covid-19, le nombre d'agents de la fonction publique territoriale baisse en 2020 (-0,4 % après +0,5 % en 2019). Hors contrats aidés, les effectifs diminuent légèrement (-0,2 %), après trois années de hausse. Le nombre de contractuels continue de progresser (+3,0 %), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2019. Celui des fonctionnaires recule (-0,9 %) après quatre années de quasi-stabilité. La baisse des effectifs est principalement marquée dans les communes et leurs établissements (-0,6 %). Enfin, le nombre d'agents des filières « police municipale » et « secours et incendie » s'accroît. Au contraire, les effectifs des filières sportive et culturelle se replient.

Au 31 décembre 2020, les collectivités locales emploient 1,96 million d'agents (*figure 2*). Cela correspond à une baisse des effectifs de -0,4 % en un an, alors qu'ils étaient en hausse de +0,5 % en 2019. La plupart des régions administratives connaissent un recul ou une quasi-stabilité de leurs effectifs. Ainsi, en France métropolitaine, à l'exception de la Corse et les Pays de la Loire qui connaissent chacune une hausse de +0,9 %, le nombre d'agents par région tous types de collectivités confondus varie de -1,6 % (Grand-Est) à +0,1 % (Bretagne et Occitanie). Dans les DOM, seule la Martinique a des effectifs stables. Le nombre d'agents employés dans les autres départements d'outre-mer diminue (*cf. annexe 1*).

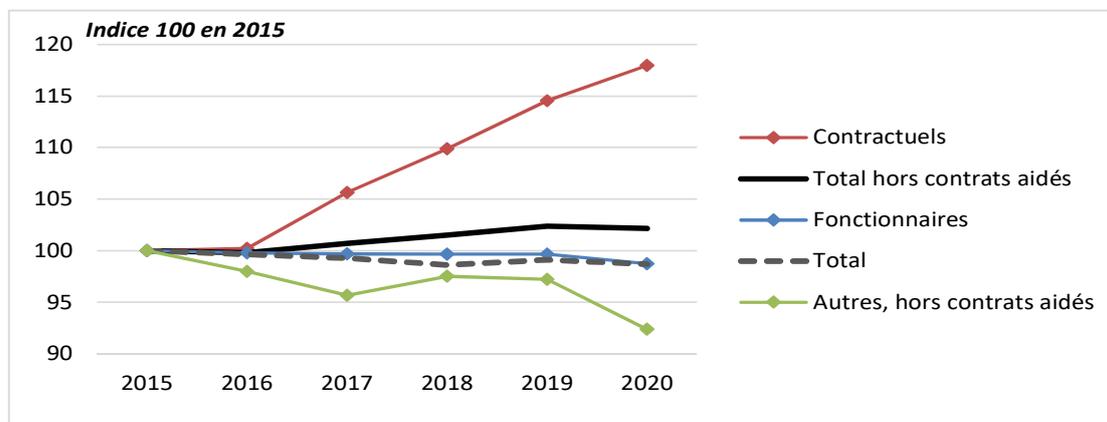
En 2020, la hausse de l'emploi des autres versants de la fonction publique s'accélère. Ainsi, la fonction

publique hospitalière enregistre un accroissement de +1,8 % du nombre de ses agents, après 0,3 % en 2019. Dans la fonction publique d'État, la hausse atteint +0,8 %, après +0,1 %.

Hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique territoriale (FPT) baissent de -0,2 % après trois années de hausse (+0,9 % en 2019, +0,8 % en 2018 et +0,9 % en 2017 ; *cf. figures 1 et 2*). Au total, la diminution du nombre d'agents sous statut de fonctionnaire (-0,9%) n'est pas complètement contrebalancée par la hausse des effectifs de contractuels (+3,0% ; *cf. annexe 2*).

Si l'on comptabilise les effectifs moyens de la FPT sur l'année et que l'on tient compte du temps de travail, les effectifs en équivalent temps plein sont en baisse de -0,2 %. Hors contrats aidés, ils augmentent de +0,1 %.

**Figure 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale depuis 2015**



Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

**Figure 2 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le type de collectivités**

	Effectifs au 31/12/2018	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020 <sup>(p)</sup>	Évolution 2018-2019 hors Paris <sup>(c)</sup>	Évolution 2019-2020 <sup>(p)</sup>
	en milliers			en %	
<b>Organismes communaux</b>	<b>1 136,2</b>	<b>1 142,8</b>	<b>1 135,9</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,6</b>
Communes	1 008,9	1 015,0	1 009,8	0,2	-0,5
Établissements communaux	127,3	127,8	126,1	0,4	-1,3
<b>Organismes intercommunaux</b>	<b>330,9</b>	<b>342,4</b>	<b>343,4</b>	<b>3,5</b>	<b>0,3</b>
EPCI <sup>(a)</sup> à fiscalité propre	260,5	270,8	272,2	4,0	0,5
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	70,4	71,5	71,2	1,6	-0,4
<b>Organismes départementaux</b>	<b>349,4</b>	<b>346,9</b>	<b>345,7</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,4</b>
Départements	280,1	276,4	275,9	0,2	-0,2
SDIS <sup>(a)</sup>	54,5	55,5	56,1	1,9	1,1
Centres de gestion et CNFPT <sup>(a)</sup>	14,8	15,1	13,6	1,7	-9,5
<b>Régions<sup>(b)</sup></b>	<b>94,6</b>	<b>94,9</b>	<b>96,9</b>	<b>0,4</b>	<b>2,1</b>
<b>Autres (Caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux)</b>	<b>8,6</b>	<b>9,2</b>	<b>9,8</b>	<b>6,2</b>	<b>7,4</b>
<b>Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)</b>	<b>1 919,6</b>	<b>1 936,1</b>	<b>1 931,7</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,2</b>
Bénéficiaires de contrats aidés (2)	38,6	32,5	28,5	-15,7	-12,4
<b>Ensemble (1) + (2)</b>	<b>1 958,2</b>	<b>1 968,7</b>	<b>1 960,2</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,4</b>

(a) EPCI : établissement public de coopération intercommunale - SDIS : services départementaux d'incendie et secours - CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale (délégations départementales et services centraux).

(b) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité de Corse.

(c) L'entité « Ville de Paris » a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se substitue au département et la commune de Paris.

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

### Des effectifs en baisse dans les communes et leurs établissements et en légère hausse dans les organismes intercommunaux

Le nombre d'agents dans les communes et leurs établissements recule (-0,6 %, soit -6 900 agents, après +0,2 % hors commune de Paris<sup>1</sup> en 2019 ; figure 2). Dans les organismes intercommunaux, sa progression ralentit nettement (+0,3 % après +3,5 %) en raison du moindre dynamisme de l'emploi dans les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre<sup>2</sup> (+0,5 % après +4 %). La baisse des

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le département et la commune de Paris ont fusionné. Ils sont maintenant regroupés sous l'entité « Ville de Paris », classée avec les communes. Afin de comparer les effectifs fin 2018 et fin 2019 à champ constant, l'évolution 2018-2019 des organismes communaux, présentée dans ce paragraphe ne tient pas compte de la commune de Paris, ni de l'ensemble « Ville de Paris ». En 2019-2020, l'évolution des organismes communaux est la même qu'on inclut ou qu'on retire la « Ville de Paris ».

<sup>2</sup> Un EPCI à fiscalité propre est caractérisé par une fiscalité directe locale et par l'existence de compétences obligatoires. Ils sont composés des communautés urbaines et métropoles, des communautés d'agglomération et les communautés de communes. Par ailleurs, une « convention conceptuelle extensive » est appliquée consistant à classer la métropole de Lyon et les établissements publics territoriaux (EPT) avec les EPCI à

transferts d'agents des communes vers les EPCI à fiscalité propre est particulièrement marquée. Ainsi, en 2020, les EPCI à fiscalité propre accueillent 5 000 agents venant des communes contre 8 200 agents en 2019. En revanche, les flux d'emplois des EPCI à fiscalité propre vers les communes restent du même ordre de grandeur (3 000 en 2020 contre 3 400 en 2019). En outre, le nombre de sortants de la FPT issus des EPCI à fiscalité propre est en forte hausse (28 400 contre 22 700 sortants en 2019).

### Des évolutions d'effectifs disparates au sein des organismes départementaux et en hausse dans les régions.

Dans les organismes départementaux, les évolutions des effectifs sont très variées selon le type de structure, même si globalement les effectifs s'y replient de -0,4 %. Seuls les services départementaux d'incendie et secours connaissent une hausse de leur nombre d'agents (+1,1 % après +1,9 % en 2019). Au contraire, l'emploi chute dans les centres de gestion et le CNFPT de -9,5 %, soit une perte de 1 400 agents, après +1,7 % en 2019. Cette baisse s'explique par le recul des effectifs du CNFPT qui, en raison de la crise du Covid-19, n'a pas fait appel en 2020 à ses intervenants

fiscalité propre, bien que n'en faisant juridiquement pas partie.

extérieurs habituels (en particulier les formateurs dont le CNFPT est l'employeur principal). Au sein des départements, les effectifs baissent de -0,2 %

après +0,2 % en 2019. Dans les régions, les effectifs continuent de croître (+2,1 % après +0,4 % en 2019).

**Figure 3 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon le statut**

	Effectifs au 31/12/2018	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020 <sup>(p)</sup>	Évolution 2019 <sup>(p)</sup> hors reclassement Cat. B - Cat. A <sup>(a)</sup>	Évolution 2020	Part de femmes au 31/12/2020 <sup>(p)</sup>
	en milliers			en %		en %
<b>Fonctionnaires</b>	<b>1 469,0</b>	<b>1 469,1</b>	<b>1 455,5</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>59,0</b>
dont catégorie A	135,3	180,6	178,8	0,9	-1,0	71,1
dont catégorie B	224,6	178,7	177,4	-1,3	-0,7	58,0
dont catégorie C	1 107,4	1 108,6	1 097,9	0,1	-1,0	57,2
<b>Contractuels</b>	<b>391,1</b>	<b>407,7</b>	<b>419,9</b>	<b>4,2</b>	<b>3,0</b>	<b>67,0</b>
dont catégorie A	44,8	57,9	61,4	8,8	5,9	65,4
dont catégorie B	57,1	50,7	55,4	4,5	9,2	55,0
dont catégorie C	274,6	284,2	284,9	3,5	0,2	69,8
<b>Autres statuts</b>	<b>59,5</b>	<b>59,3</b>	<b>56,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>-5,0</b>	<b>81,0</b>
<b>Ensemble hors bénéficiaires de contrats aidés (1)</b>	<b>1 919,6</b>	<b>1 936,1</b>	<b>1 931,7</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>61,4</b>
Contrats aidés (2)	38,6	32,5	28,5	-15,7	-12,4	58,2
<b>Ensemble (1) + (2)</b>	<b>1 958,2</b>	<b>1 968,7</b>	<b>1 960,2</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,4</b>	<b>61,3</b>

(a) En 2019, les cadres d'emplois des assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants et infirmiers de sapeurs pompiers professionnels basculent en catégorie A, après avoir été en B.

(p) chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

### Baisse des effectifs de fonctionnaires, après quatre ans de quasi stabilité

Fin 2020, on compte 1,46 million de fonctionnaires parmi les agents de la FPT, soit 13 600 agents en moins que fin 2019 (-0,9 % ; cf. figure 3). Les précédentes baisses du nombre de fonctionnaires dans la FPT remontent à 2016 et 2017 (respectivement -0,2 % et -0,1 %).

Le nombre de fonctionnaires sortant de la FPT augmente fortement en 2020 (+10 500 agents par rapport à 2019 soit 92 600 agents; cf. figure 4a). Cette hausse n'est que partiellement compensée par celle des arrivées (+41 200 fonctionnaires contre +35 800 en 2019).

En outre, le nombre de contractuels en 2019 devenant fonctionnaires en 2020 est en baisse (+39 200 agents après +46 200 en 2019), à cause d'annulations et reports de concours internes dans le contexte de la crise du Covid-19.

### Un nombre de contractuels encore en augmentation

En 2020, l'emploi des contractuels, bien que toujours croissant, ralentit légèrement (+3 %, soit

+12 100 agents, après +4,2 % en 2019, soit +16 600).

Les contractuels qui l'étaient déjà l'année précédente sont plus nombreux (270 900 en 2020 contre 255 100 en 2019) en partie en raison des moindres titularisations. Le nombre d'entrées dans la FPT via le statut de contractuel est en baisse pour la première fois depuis 2015 (139 400 nouveaux contractuels en 2020 ; cf. figure 4b). De même, les passages de contrats aidés à contractuels sont moins nombreux qu'en 2019, (4 500 contre 5 800).

Le nombre de contractuels sortant de la FPT augmente fortement (+8,4 % après -1 % en 2019, soit respectivement 95 800 contractuels sortant en 2020 contre 88 400 en 2019).

Les effectifs de contractuels de catégories A et B, qui représentent moins d'un tiers des effectifs totaux, progressent de manière particulièrement dynamique (respectivement +5,9 % et +9,2 %).

### Ralentissement de la baisse du nombre de contrats aidés

Le nombre d'agents en contrats aidés a chuté depuis 2017, passant de 91 400 contrats aidés en

2016 à 28 500 en 2020. En 2020, la baisse tend à ralentir (-12,4 %, après -15,7 % en 2019, -43 % en 2018 ; soit respectivement 4 000, 6 100 et 29 200 agents en moins).

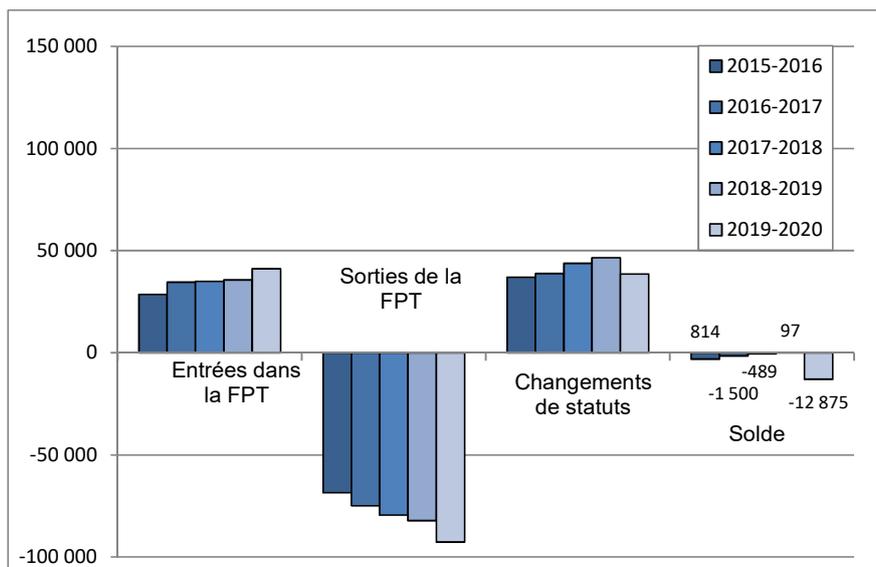
### 6 femmes sur 10 agents

Les femmes représentent 61,3 % des agents de la FPT. Elles sont surreprésentées parmi les agents de catégorie A, aussi bien fonctionnaires (71,1 %) que contractuels (65,4 %), en raison des cadres

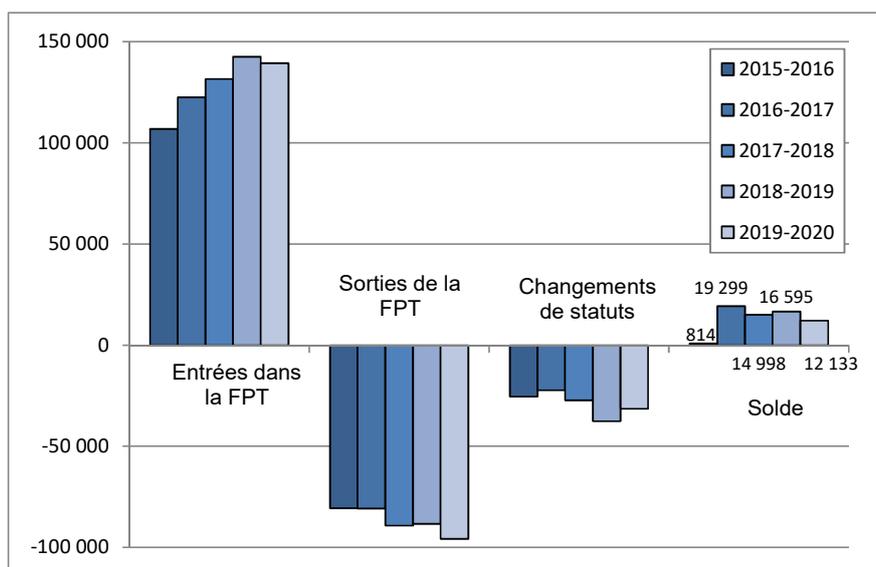
d'emplois des assistants socio-éducatifs et éducateurs de jeunes enfants classés en catégorie A depuis 2019. Ils représentent 43 600 postes de fonctionnaires et 10 800 de contractuels et sont à 93 % occupés par des femmes. Elles sont également surreprésentées parmi les contractuels de catégorie C (69,8 %).

58,2 % des emplois en contrat aidé sont occupés par des femmes.

**Figure 4a - Entrées, sorties et changements de statuts des fonctionnaires de la FPT**



**Figure 4b - Entrées, sorties et changements de statuts des contractuels de la FPT**



Lecture de la figure 4a : entre fin 2019 et fin 2020, 41 200 fonctionnaires sont arrivés dans la FPT, 92 600 en sont partis et 38 600 fonctionnaires supplémentaires correspondent à un changement de statut au sein de la FPT. Au final, le nombre de fonctionnaires de la FPT a diminué de 12 900 agents.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre, agents fonctionnaires et contractuels.

Source : Insee, SIASP.

**Figure 5 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la filière d'emploi**

	Effectifs au 31/12/2018	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020 <sup>(p)</sup>	Évolution 2019	Évolution 2020 <sup>(p)</sup>
	en milliers			en %	
Administrative	428,8	431,6	431,4	0,6	-0,1
Technique	850,4	858,1	855,4	0,9	-0,3
Culturelle	79,5	80,2	78,7	0,9	-1,9
Sportive	18,7	18,7	17,7	0,1	-5,7
Sociale	169,7	170,5	171,1	0,5	0,3
Médico-sociale	91,8	92,2	91,4	0,4	-0,9
Médico-technique	2,6	2,5	2,4	-2,9	-4,9
Police municipale	24,0	24,0	24,1	-0,2	0,7
Incendie et secours	40,4	41,3	41,6	2,4	0,6
Animation	128,0	131,9	133,3	3,0	1,1
Autres cas	26,1	25,7	28,3	-1,3	9,9

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Agents fonctionnaires et contractuels.

Source : Insee, SIASP.

#### **Des évolutions d'effectifs diverses selon les filières**

Dans les filières « sportive » et « culturelle », le nombre d'agents recule nettement (respectivement -5,7 % et -1,9 % ; cf. figure 5). Au contraire, les filières « animation », « police municipale » et

« incendies et secours » connaissent une hausse (respectivement +1,1 %, +0,7 % et -0,6 %).

## Encadré : source et définitions

### **Source**

**SIASP** : le système d'information sur les agents des services publics est un dispositif commun aux trois versants de la fonction publique. Il est élaboré par l'Insee et repose sur la mobilisation de sources administratives.

### **Définitions**

**Emploi principal et emploi secondaire** : un agent d'une collectivité territoriale peut exercer un autre emploi dans une autre collectivité, voire à l'extérieur de la fonction publique territoriale. Ce sont le plus souvent des agents contractuels qui sont concernés. Parmi ces différents emplois au sein de la fonction publique, l'emploi principal est celui dont la rémunération est la plus élevée, l'autre, ou les autres, sont des emplois secondaires.

**Contractuels, autres catégories et statuts** : outre les personnels fonctionnaires civils, la fonction publique emploie également des militaires, des personnels contractuels, des agents à statut particulier (assistants maternels, apprentis, collaborateurs de cabinet...) et des bénéficiaires de contrats aidés.

**Contrat aidé** : un contrat aidé est un contrat de travail de droit privé, dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides. Ces aides peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation. Le principe général est de diminuer, par des aides directes ou indirectes, les coûts d'embauche et/ou de formation pour l'employeur. Ces emplois aidés sont, en général, accessibles prioritairement à des « publics cibles », tels que les personnes « en difficulté sur le marché du travail » ou les jeunes.

### Pour en savoir plus :

[1] « En 2020, l'emploi augmente de 0,6 % dans l'ensemble de la fonction publique », Insee, *Informations Rapides* n° 332, 17 décembre 2021.

[2] « En 2019, l'emploi dans la fonction publique territoriale progresse après trois années de recul », Déborah Massis, *BIS* n° 148, décembre 2020.

[3] Site du Département des Études et des Statistiques Locales :  
[www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales)

## Annexe 1 - Évolution des effectifs dans la fonction publique territoriale selon la région

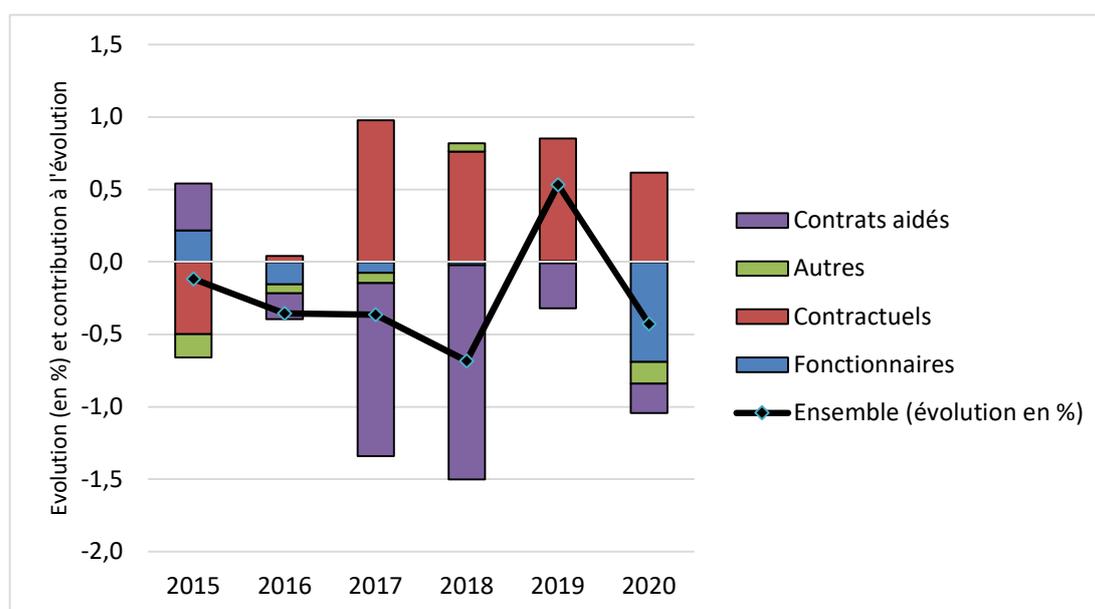
	Effectifs au 31/12/2018	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020 <sup>(p)</sup>	Évolution 2019 (en %)		Évolution 2020 <sup>(p)</sup> (en %)	
	en milliers (yc contrats aidés)			yc contrats aidés	hors contrats aidés	yc contrats aidés	hors contrats aidés
Auvergne-Rhône-Alpes	218,8	221,0	220,3	1,0	1,3	-0,3	-0,2
Bourgogne-Franche-Comté	72,9	73,1	72,4	0,3	0,8	-0,9	-0,6
Bretagne	95,3	95,4	95,5	0,0	0,4	0,1	0,4
Centre-Val de Loire	68,3	68,5	68,1	0,4	0,7	-0,7	-0,5
Corse	13,0	13,2	13,3	1,6	1,6	0,9	1,1
Grand Est	131,6	132,1	130,0	0,4	0,8	-1,6	-1,2
Hauts-de-France	167,6	167,8	166,8	0,1	0,8	-0,6	0,1
Ile-de-France	366,4	367,9	366,1	0,4	0,6	-0,5	-0,4
Normandie	96,5	95,9	95,1	-0,5	-0,1	-0,9	-0,8
Nouvelle-Aquitaine	187,5	189,1	188,4	0,8	1,3	-0,4	-0,1
Occitanie	192,0	193,0	193,3	0,5	0,9	0,1	0,5
Pays de la Loire	99,3	100,4	101,3	1,0	1,3	0,9	1,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	168,3	169,2	168,9	0,5	0,6	-0,2	-0,1
Guadeloupe	16,0	16,0	15,5	-0,3	-0,2	-3,0	-2,5
Martinique	9,2	9,9	9,9	8,3	2,9	0,0	-0,5
Guyane	16,6	16,7	16,6	0,1	0,9	-0,5	-0,4
La Réunion	39,0	39,6	39,1	1,4	1,5	-1,3	-3,3
<b>Total</b>	<b>1958,2</b>	<b>1968,7</b>	<b>1960,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

## Annexe 2 – Contribution des statuts à l'évolution des effectifs de la fonction publique territoriale depuis 2015



Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.

### Annexe 3 – Évolution des effectifs, y compris contrats aidés, dans la fonction publique territoriale selon le type de collectivités

	Effectifs au 31/12/2018	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020 <sup>(p)</sup>	Évolution 2018-2019 hors Paris <sup>(c)</sup>	Évolution 2019-2020 <sup>(p)</sup>
	en milliers			en %	
<b>Organismes communaux</b>	<b>1 165,1</b>	<b>1 167,3</b>	<b>1 157,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,9</b>
Communes	1 032,0	1 034,1	1 025,8	-0,3	-0,8
Etablissements communaux	133,0	133,2	131,5	0,1	-1,2
<b>Organismes intercommunaux</b>	<b>336,7</b>	<b>347,3</b>	<b>347,4</b>	<b>3,1</b>	<b>0,1</b>
EPCI <sup>(a)</sup> à fiscalité propre	264,6	274,4	275,1	3,7	0,3
Autres groupements intercommunaux sans fiscalité propre	72,1	72,9	72,3	1,1	-0,7
<b>Organismes départementaux</b>	<b>352,7</b>	<b>349,2</b>	<b>347,9</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,4</b>
Départements	283,2	278,6	278,2	0,1	-0,1
SDIS <sup>(a)</sup>	54,5	55,5	56,1	1,8	1,0
Centres de gestion et CNFPT <sup>(a)</sup>	14,9	15,1	13,6	1,5	-9,6
<b>Régions<sup>(b)</sup></b>	<b>95,2</b>	<b>95,7</b>	<b>97,7</b>	<b>0,6</b>	<b>2,0</b>
<b>Autres (Caisses de crédit municipal, régies, EPA locaux)</b>	<b>8,7</b>	<b>9,2</b>	<b>9,9</b>	<b>6,0</b>	<b>7,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 958,2</b>	<b>1 968,7</b>	<b>1 960,2</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,4</b>

(a) EPCI : établissement public de coopération intercommunale - SDIS : services départementaux d'incendie et secours - CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale (délégations départementales et services centraux).

(b) y compris les collectivités uniques de Guyane et Martinique et la collectivité de Corse.

(c) L'entité « Ville de Paris » a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se substitue au département et la commune de Paris.

(p) Chiffres provisoires.

Champ : France hors Mayotte, emplois principaux au 31 décembre. Tous statuts, y compris assistants maternels et familiaux et apprentis.

Source : Insee, SIASP.